



Economie et prospective agricole - décembre 2010

Informations et analyses stratégiques
Sur l'économie, la politique agricole et l'alimentation

Groupe Economie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

LE DOSSIER

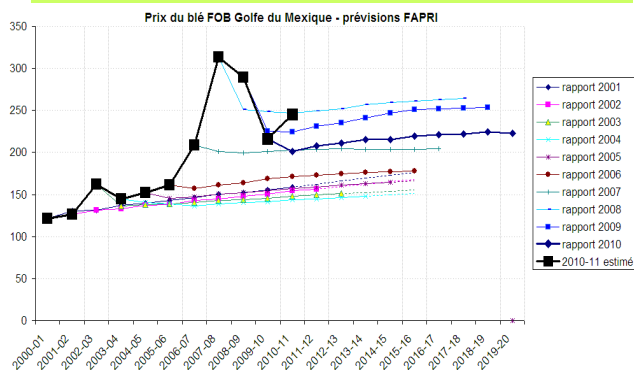
FLAMBEE DES PRIX 2010

Quels liens chronologiques des hausses entre produits agricoles ? Comparaison avec 2007-2008

La flambée des prix au second semestre 2010 présente des similitudes avec celle de 2007-2008. Elle est mondiale, et porte sur la même série de produits. L'ordre dans lequel les produits sont affectés est similaire. Les viandes, qui pourtant subissent pleinement la hausse induite des prix d'aliments, ne connaissent pas de hausse significative, en tout cas à ce stade.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-produits-concernes.pdf

Que disent les prévisions à long terme ?



Trois organismes (USDA, FAPRI FAO, OCDE) publient régulièrement des prévisions à long terme sur les prix des produits agricoles. Ces documents annuels permettent de suivre les réajustements des prévisions d'année en année. La conjoncture joue un rôle important, y compris dans les prévisions de long terme. Toutefois, celles-ci intègrent les fondamentaux des marchés, ce qui les a conduit, même après la baisse de 2009, à maintenir les prévisions haussières dès 2007. La flambée des prix en cours apporte une confirmation à cette vision.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-previsions.pdf

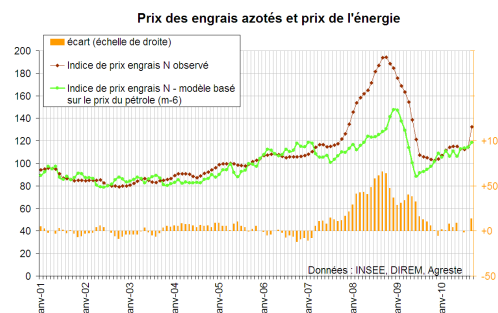
Constat, causes et prévisions de la flambée des prix du blé 2010

Après une campagne 2009/2010 de prix bas, le retournement du marché des céréales en juillet 2010 a déjoué tous les pronostics : Qui pouvait prévoir la canicule en Russie et par conséquent l'absence de la Mer Noire à l'export ? C'est la deuxième flambée en 3 ans, le climat ayant mis le feu aux poudres. L'état des stocks n'est pas un risque en 2010 mais offre et demande ne sont pas équilibrées, ce critère demeurant central. Ce document essaie de donner les facteurs conjoncturels expliquant la flambée des cours de céréales et plus particulièrement celle du blé.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (5 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-causes.pdf

Intrants : le retour de la hausse

L'expérience de la flambée précédente a permis de mieux cerner les mécanismes de contagion entre prix des différents végétaux et prix des intrants : denrées concernées, décalage dans le temps. Ainsi les prix des engrais, qui pouvaient sembler déterminés par le coût de l'énergie (azote) et les perspectives des gisements (PK), ont montré qu'ils réagissaient aussi aux prix végétaux quand ceux-ci dépassent un certain niveau. Cette influence, qui remonte la chaîne de valeur, était peu documentée jusque là. Apparue nettement en 2007-08, elle semble actuellement réactivée.



Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-intrants.pdf

Quelle transmission de la hausse des prix vers l'élevage ?

Dans le sillage du blé, les céréales et les oléoprotéagineux ont vu leurs cours flamber cet été. Qu'en est-il des prix des productions animales normandes ? L'étude des cours mensuels depuis 2000 des secteurs viande et lait montre de grandes disparités et permet de tirer quelques conclusions. La flambée végétale accroît les coûts de production des éleveurs. L'enjeu pour les filières animales, dans ce contexte, est soit d'arriver à retransmettre cette hausse vers le consommateur, soit de réduire son exposition aux hausses de coûts.

Pour en savoir + : téléchargez la note complète (3 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-cout-elevage.pdf

Quels effets dans les pays émergents et en développement ?

Nombre de pays en développement (PED) et émergents ont connu des situations alimentaires difficiles suite à la flambée des prix des céréales en 2007 et 2008. Certains PED ne sont plus dotés, sous la pression du FMI et de la Banque Mondiale, que de politiques publiques d'intervention résiduelles. L'internationalisation croissante des marchés des céréales et leur dépendance accrue les rendent très vulnérables à la volatilité des cours. D'autres pays émergents prennent toutefois des mesures pour s'en protéger.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (3 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-pays-emergents.pdf

Conséquences européennes et internationales

La hausse imprévisible des prix des céréales de l'été dernier amène à se poser de nombreuses questions aux niveaux européen et international. Les ministres de l'Agriculture remettent en cause la fiabilité et la transparence des statistiques céréalières. Cette flambée pose des questions sur la gestion des prix par Bruxelles. La prolongation ou non de cette hausse influera sur les débats qui débutent sur la PAC d'après 2013. Plus largement cette nouvelle hausse relance la réflexion sur la régulation des prix mondiaux et des marchés à terme. Pour l'instant, l'éventualité de nouvelles pénuries critiques semble peu probable.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flamb-consequence.pdf

Quelles conséquences pour le conseil agricole ?

Avec la volatilité des prix des céréales et du lait observée depuis 2007, un contexte incertain, bien connu des légumiers et des producteurs de porc, s'étend à de nombreuses autres productions agricoles. Dans ces conditions, le conseil agricole doit s'adapter en aidant les agriculteurs à mieux anticiper, à gérer les risques prix et à faire évoluer, au besoin, les systèmes de production.

Pour en savoir + : téléchargez la note détaillée (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco/flam-conseil-agr.pdf

Le débat sur la PAC après 2013 : le coup d'envoi est donné

Budget européen : simplification, efficacité et équité pour après 2013

La Commission européenne a publié le 19 octobre une communication sur le réexamen du budget de l'UE afin de dessiner le cadre financier pour après 2013. Ce document, préparé par la DG budget ne présente aucun chiffre mais donne des pistes, assurant notamment une part importante de la PAC dans le budget total. La communication traite à la fois des dépenses et des recettes. Elle insiste sur le fait que l'utilisation du budget doit être efficace. Le système d'aides directes est appelé à être réformé en ce sens.

téléchargez le calendrier des décisions (5 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-budget.pdf

La sortie des quotas laitiers : le projet de règlement de la Commission Européenne

Suite aux recommandations du « Groupe d'experts à Haut Niveau » remises le 15 juin, la Commission prépare un projet de règlement qui devrait être soumis au processus de décision institutionnel début décembre 2010. Ce texte concrétise une véritable inflexion dans la politique européenne en matière d'accompagnement des filières agricoles. Il prévoit d'autoriser les Etats membres à rendre obligatoire le recours à des contrats écrits entre producteurs et laiteries et de s'appuyer sur des organisations interprofessionnelles pour avoir une meilleure lisibilité des évolutions du secteur.

téléchargez le calendrier des décisions (2 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_lait/1011-paquet-laitUE.pdf

La PAC après 2013 - Communication de la Commission européenne

La communication de la Commission européenne sur la PAC post 2013 a été rendue publique le 18 novembre 2010.

Elle reprend pour l'essentiel les éléments d'une première version informelle, qui avait fait l'objet d'une « fuite organisée » début octobre. Articulée en trois parties, elle détaille les enjeux et les objectifs assignés à la future PAC, pour ensuite décrire les grands principes et les outils qui pourraient être mis en œuvre. Enfin un tableau propose trois scénarios. Le document ne contient aucun élément chiffré. Une proposition de règlements plus précis est annoncée en fin de premier semestre 2011.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011comm.pdf

PAC post 2013 Première analyse pour la Normandie

Cette analyse s'attache à repérer ce qui est nouveau, à poser les premières questions, à pointer quelques enjeux pour la Normandie. La perspective d'une redistribution des soutiens du premier pilier est potentiellement le point le plus impactant pour la Normandie. La rétribution de services environnementaux via des « aides vertes » dans le premier pilier pourrait atténuer les effets du rééquilibrage. La prise en compte du risque économique (au travers d'une assurance revenu) et la volonté de maintenir quelques outils de gestion de marché marque une nette inflexion dans la position de la Commission.

téléchargez le calendrier des décisions (8 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011comm-analyse.pdf

PAC post 2013

La politique agricole commune après 2013. Débat public. Synthèse des contributions

Avant de lancer le processus de réforme de la politique agricole après 2013, le nouveau Commissaire à l'Agriculture et au Développement rural a lancé une grande consultation de la population européenne. Le débat public, ouvert du 12 avril au 11 juin 2010 s'est soldé par deux jours de synthèse les 16 et 17 juillet 2010. Ce sont plus de 5 500 citoyens et organismes qui ont répondu aux quatre questions posées. L'analyse et la synthèse des réponses montrent l'attachement des européens à leur agriculture et a permis d'identifier douze directions à suivre.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-nl-debat.pdf

Synthèse des travaux du groupe « PAC 2013 » de l'Académie d'Agriculture de France

Ce texte souhaite contribuer au débat concernant l'avenir de la PAC et des agricultures européennes. Il remet en cause certains raisonnements économiques que développe la Commission depuis les années 2000 sur la poursuite de la dérégulation des marchés agricoles et le découplage des soutiens à l'agriculture européenne. Après avoir développé l'argumentaire économique qui sous-tend l'analyse du rôle des politiques agricoles et rappelé les contraintes du nouveau contexte européen et mondial, cet exposé développe les enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux auxquels devra répondre une politique agricole et alimentaire commune après 2013.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-nl-academie.pdf

Contribution de la Société des Agriculteurs de France sur la PAC post 2013 Paris - juin 2010

Cette publication de 35 pages propose un changement de paradigme avec une vision éclaircie des objectifs : rendre la PAC lisible pour les citoyens, les consommateurs et les agriculteurs. Elle met sur la table des réponses simples articulées autour de 3 dimensions. Au cœur, un contrat agricole européen est mis en avant pour passer d'une logique de "droit à paiement" (subvention) à celle de la rémunération de services rendus, sur deux composantes : sécurité alimentaire (quantité et qualité) et préservation de l'environnement. Puis des contrats spécifiques complètent le premier, conclus avec ceux qui veulent aller plus loin dans les actions environnementales. Enfin des mécanismes de gestion de marchés (le mot régulation est supprimé) créent un environnement économique raisonnable et propice à la réalisation des objectifs des contrats.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-nl-saf.pdf

Le paiement unique après 2013 : nouveaux mécanismes, nouveaux objectifs

Etude pour le Parlement européen, mars 2010
Coordination : Jean-Christophe Bureau, Heinz-Peter Witzke

Cette étude, commandée par le Parlement Européen, dresse un état des lieux des propositions pour la PAC post 2013 disponibles début 2010. Une typologie des principales positions est établie. Certaines mesures font l'objet d'une évaluation et d'un chiffrage. L'étude propose au final un schéma pour les soutiens directs de la future PAC, inspiré de diverses contributions analysées.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-nl-bureau-etude.pdf

Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche - résumé -

La Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, défendue par le Ministre Bruno Le Maire, a été adoptée par le Parlement en juillet dernier. Ce texte de 96 articles consacre six chapitres à l'agriculture et deux à la pêche et l'Outre-mer. La loi renvoie à plusieurs reprises à des décrets (une soixantaine) et à 3 ordonnances qui seront promulgués dans les mois qui viennent.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://partage.cra-normandie.fr/fichiers/eco_lmap.pdf

La vision de BirdLife et de ses partenaires pour le futur de la PAC

BirdLife International est une ONG qui réunit des associations et ONG environnementales dans plus de 100 pays. Dans un premier document, BirdLife appelle à réformer la PAC en allouant un soutien financier considérable aux agriculteurs qui exploitent leurs terres de façon durable et fournissent des services tout en respectant la biodiversité et les écosystèmes. Dans un second document plus récent, l'ONG, accompagnée de Butterfly Conservation Europe, du Centre européen pour la conservation de la nature et de WWF, estime que la future PAC devrait s'articuler autour du concept d'agriculture à haute valeur naturelle.

téléchargez le calendrier des décisions (3 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/pac_2014/1011-nl-birdlife.pdf

La stabilisation du marché des céréales à travers la filière bioéthanol

En mai 2003, l'UE a adopté une directive visant à incorporer des agro-carburants à base d'éthanol (ce qui inclut les céréales) et d'huile pour les transports routiers à hauteur de 10 % en 2020. Cette étude, publiée par l'Université de Wageningen part du principe que cette directive pourrait permettre de réguler les volumes et les cours des céréales.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/eco_prosp/NL-biocarburants.pdf

Note de conjoncture : Le point sur les marchés agricoles normands

Les marchés laitiers

LAIT

Plus 8 % pour l'année 2010
Le prix du lait regagne du terrain

Les marchés des viandes

PORC

Le cadran à moins de 1,20 euro/kg.
Et les coûts alimentaires à la hausse

Les grandes cultures

BLE

Autour de 200 €/tonne
Un marché plein de surprises

Les charges

Un trimestre à Bruxelles

ALIMENTS

Le tourteau de colza à + de 200 €/tonne.
Les tourteaux de plus en plus chers

Pour accéder à la note complète :

http://www.normandie.chambagri.fr/conj_eco.asp

ETUDE REGIONALE : Boite à outils coûts de production SYNTHESE DES RESULTATS

L'objectif de cette étude régionale financée par la région Basse-Normandie consiste à dresser un état des lieux des pratiques et des attentes en matière de conseil sur les coûts de production des principales productions normandes.

téléchargez le calendrier des décisions (4 pages)
http://www.normandie.chambagri.fr/eco_prosp/1011-couts-production.pdf